



INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Le site d'inscription ouvrira le 6 juillet 2023

Ce qui suit n'est valable que si vous avez accepté définitivement l'EEIGM sur Parcoursup.

Votre inscription devra être finalisée :

- Au plus tard **13 juillet 2023 à douze heures (heure de Paris)** pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 1er juin 2023 et le 10 juillet 2023 inclus ;
- Au plus tard **25 août 2023 à douze heures (heure de Paris)**, pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 11 juillet 2023 et le 20 août 2023 inclus.

Lisez attentivement les informations ci-dessous et réalisez votre inscription étape par étape.

Etape 1 : Connectez-vous au Portail MesServicesEtudiants : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> . Allez dans la rubrique **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** et suivez le guide.

Attention, notez bien le numéro de certificat qui vous sera attribué. Ce numéro de certificat est attribué à **tous les étudiants qu'ils soient boursiers ou non**. Il vous sera demandé pour vous inscrire à l'étape 2.

Etape 2 : Vous vous inscrivez pour la 1^{ère} fois à l'Université de Lorraine

Connectez-vous à <https://inscriptions.univ-lorraine.fr/> à l'aide de votre identifiant Parcoursup précédé de : P22 ainsi que de votre date de naissance au format jjmmaaaa. Par exemple votre identifiant Parcoursup est composé de 6 chiffres (ex:120250) vous pouvez vous connecter en indiquant : P230120250 (ajoutez un 0 devant votre identifiant). Si votre identifiant Parcoursup est composé de 7 chiffres (ex:3120250) vous pouvez vous connecter en indiquant : P233120250.

Le règlement des droits d'inscription est obligatoirement en ligne (paiement possible en 3 fois)

Vous avez déjà été inscrit-e à l'Université de Lorraine :

Connectez-vous sur <https://reinscriptions.univ-lorraine.fr> à l'aide de votre n° étudiant de 7 chiffres (3.....)

Le règlement des droits d'inscription est obligatoirement en ligne (paiement possible en 3 fois)

Étape 3 : Validez votre compte " Sesame " de l'Université via le lien : <http://u2l.fr/compte-etu>

Étape 4 : Téléchargez les pièces justificatives demandées sur le site : <https://dematpj.univ-lorraine.fr>.

Les pièces justificatives à produire sont :

- ☞ copie du relevé de notes du baccalauréat
- ☞ copie carte identité ou passeport
- ☞ attestation Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- ☞ attestation de responsabilité civile vie-privée pour l'année universitaire 2023/2024 (assurance scolaire)
- ☞ photo (pour la carte étudiant)

VOTRE INSCRIPTION EST TERMINÉE !!

Une fois votre inscription payée sur le site de l'Université Lorraine, vous recevrez un message du CROUS pour activer votre compte IZLY.

Dès ce compte activé et chargé, vous pourrez accéder notamment au restaurant universitaire, avec votre carte d'étudiant ou bien sur votre téléphone, si vous avez téléchargé l'application.

Votre carte d'étudiant vous sera remise à la rentrée à l'EEIGM.

Le service de scolarité sera fermé **du jeudi 13 juillet soir au mercredi 16 août matin 2023**

Si vous avez des questions ou des doutes, vous pouvez contacter :

Dominique STIRNEMANN	33 (0)3 72 74 39 06	dominique.stirnemann@univ-lorraine.fr
Isabelle BIETTE	33 (0)3 72 74 39 05	isabelle.biette@univ-lorraine.fr